

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON L.B.BA.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée
à la Préfecture du Finistère le 4 janvier 1983
n° de dossier : 311115
Siège social : 19 Rue Le Brix 35200 RENNES
N° d'agrément 04.35.S.155

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2024 à Ploërmel

Le 08 juin 2024 à 10 heures 15, les membres de l'association dénommée Ligue de Bretagne de Badminton (L. B. BA.), dont le siège social est 19 rue le Brix, 35 200 RENNES, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en présentiel au Centre Régional des Arts Martiaux, situé rue Pierre de Coubertin à Ploërmel, sur convocation du Président par lettre simple et par annonce dans Ouest-France et le Télégramme de Brest, conformément aux dispositions des statuts.

Il a été établi une liste des personnes présentes lors de l'AG, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Représentants des Comités Départementaux : 29 présents sur 37 représentants

Nombre de mandats : 79 présentes sur 102 voix

Comité Départemental 22 : 5 représentants avec 2 voix chacun et 3 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 29 : 3 représentants avec 2 voix chacun et 2 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 35 : 3 représentants avec 4 voix chacun et 4 représentants avec 3 voix

Comité Départemental 56 : 6 représentants avec 3 voix chacun et 3 représentants avec 2 voix

Salariés présents : Samuel HOCHARD, Bastian KERSAUDY, Alexandre LEGOUX, Gurvan LE SCAN, François MÈNUGE, Dimitri PENVERN et Céline RADÉ.

Membres du Conseil d'Administration

Présents : Serge ACKERMANN, Marc BODIGUEL, Pierre CORDON, Aline HERVÉ, Régis HERVÉ, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Catherine LE SAINT, Christophe MILLET, Thierry QUERE, Philippe VARIN et Jean-Philippe VEGÉE.

Absent excusé : Olivier FROUIN, Jacky HAMONIAUX, Marc LE HENANF et Océane RODRIGUES-COQUIO.

Absent non excusé : Victor LALLEMENT (Médecin).

Christophe MILLET préside en sa qualité de Président de l'Association, Jean-Philippe VEGÉE est désigné par l'Assemblée Animateur de Séance et Hélène JOUANNET-REISENBURSCH est désignée par l'Assemblée Secrétaire de Séance.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre de 29 et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à disposition des membres de l'assemblée :

- Les statuts de l'association
- Un exemplaire de la convocation de l'assemblée
- Les pouvoirs des membres représentés
- La feuille de présence certifiée exacte

Le Président déclare que tous les documents devant, d'après les dispositions légales et statutaires, être communiqués aux membres de l'association avant la tenue de l'assemblée, l'ont été dans les délais imposés.

L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2023
2. Rapport Moral du Président de la Ligue
3. Rapport du Trésorier Général
 - Approbation du bilan financier 2023
 - Approbation du tarif des licences 2024-2025
 - Approbation du budget prévisionnel 2024
4. Rapport des Commissions Régionales
5. Elections aux postes vacants du Conseil d'Administration
6. Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur de la Ligue
7. Remise des trophées de Champions en Pré-Nationale et en ICR
8. Mérite Fédéral 2024
9. Présentation des élections fédérales par le représentant du Président de la FFBaD
10. Questions diverses

Le Président salue les membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2023

Lecture est faite du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2023.

Vote n°1 – 77 voix
Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2023
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 77

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2023
est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport Moral du Président de la Ligue

Le Président présente son rapport moral de mandat de présidence.

Mesdames, Messieurs,

Merci pour votre venue à l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Badminton qui clôt sportivement la saison 2023-2024 et comptablement l'année 2023. Une saison qui s'est déroulée sans encombre au sein de la Ligue malgré quelques sujets encore croustillants autour du harcèlement et du racisme. A chaque année ses surprises.

Politiquement, une année de trouble au niveau fédéral sans aucun impact moral au niveau de notre Ligue et j'en remercie tous les acteurs du badminton breton. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui s'est passé, sur ce qui ne se passe plus ou sur ce qui se prépare pour la prochaine olympiade au niveau de la Fédération. A noter tout de même, que cela a eu ou aura des impacts financiers pour la Ligue, pour les comités départementaux et les clubs avenir.

Sportivement, comme chaque saison, nous avons pu vivre de très beaux moments de badminton au sein du territoire avec les Yonex Internationaux de France à la Glaz Arena de Cesson-Sévigné en octobre 2023, le Circuit Elite Jeunes à Ploemeur, le Circuit Elite à Quimperlé, l'évolution des clubs de Rostrenen et du FIB en N1, la montée de Saint-Jacques en N2 et bien sûr de très nombreuses compétitions régionales jeunes et adultes ainsi que de très nombreux circuits jeunes, tournois jeunes et adultes privés.

Félicitations au club de Rostrenen qui accède de nouveau au Top12 et qui aurait presque pu être accompagné par le Flume Ille Badminton. Un grand merci à toutes les villes et communes, les clubs, les officiels techniques et les bénévoles qui ont reçus et organisés nos compétitions sur tout le territoire. Sur le plan national et international, il y a eu de très beaux résultats. Chaque commission en fera un bilan lors de cette assemblée générale.

Comme chaque année, il faut souligner l'engagement d'Eric LISSILLOUR et Haïdar DITTOO respectivement Juge-Arbitre et Arbitre des plus grandes compétitions mondiales type Super 1000, ainsi que l'engagement de tous les formateurs et officiels techniques régionaux.

Félicitations à Cyrielle LEMEUNIER et Michel VANLANDE qui ont obtenu leur grade de Juge-Arbitre Fédéral Accrédité et à Océane RODRIGUES COQUIO pour son mariage et son grade de Juge de Ligne Fédérale Certifiée.

Au niveau du Pôle Espoir de Dinard, merci à Sport Bretagne de nous avoir mis un bureau à disposition et d'avoir permis de mettre en place de nouvelles actions. Félicitations à tout l'encadrement pour avoir su accompagner nos jeunes et permettre à Lily GAUTIER et Lenny HUBERT de rejoindre respectivement le Pôle France de Strasbourg et le Pôle France de Talence la saison prochaine.

En termes de licenciation, nous avons dépassé les 15 900 licences cette saison et pouvons espérer passer la barre des 16 000 licences via les licences estivales. C'est le fruit du travail de toutes et tous pour le développement de notre sport sur notre territoire et je tiens à féliciter tous les acteurs du badminton breton qui œuvrent tout au long de l'année.

Comme chaque année, nous sommes toujours preneurs de bonnes volontés élues ou non élues pour nous rejoindre dans les différentes commissions et pour apporter de nouvelles idées afin de continuer le développement du badminton en Bretagne.

Lors de cette assemblée générale, vous allez voter les nouveaux statuts et règlement intérieur de la Ligue suite à la refonte des statuts de la Fédération et de tous ses organes déconcentrés. Il en a été ou en sera de même lors des assemblées générales de vos comités. Un rapide focus va être fait sur les élections fédérales de décembre 2024 afin de vous communiquer les éléments à redescendre vers les clubs.

La saison n'est pas terminée et se poursuit avec la finale régionale interclubs jeunes à Quimperlé et le Championnat de Bretagne à Rosporden.

Ces manifestations seront suivies des Jeux Olympiques du 27 juillet au 5 août et des Jeux Paralympiques du 29 août au 02 septembre, où nous pourrons voir évoluer Xue Fei QI, Thom GICQUEL, Faustine NOËL et David TOUPE ainsi que 11 officiels techniques et de nombreux bénévoles bretons.

Concernant la saison prochaine 2024-2025, le calendrier est sorti la semaine dernière et en sus de toutes nos compétitions régionales, nous accueillerons peut-être, un Circuit Elite Jeunes à Ploemeur, un Circuit Elite 6 et un Championnat de France Vétérans à Quimperlé. J'espère que certains clubs se positionneront pour l'organisation d'une compétition fédérale du circuit vétérans et para badminton.

Me concernant, si jamais certaines personnes s'interrogent, je ne serai pas sur une liste pour les élections fédérales. Par contre, je suis partant pour rester à la Ligue à la prochaine olympiade. Enfin avant de vous souhaiter une très bonne assemblée générale et une très belle fin de saison 2023-2024, je tiens à remercier les huit salariés de la Ligue qui travaillent sur de très nombreux sujets tout au long de l'année et j'aimerais souligner quelque chose de vraiment important : ils forment réellement une très belle équipe et je vous propose donc de leur rendre hommage. Je vous remercie.
Christophe MILLET

Vote n°2 – 77 voix
Approbation du Rapport Moral du Président de la Ligue
Christophe MILLET
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote Pour : 77
Le Rapport Moral du Président est approuvé.

3. Rapport Financier du Trésorier Général

Bilan financier de l'année 2023

Le Trésorier présente le bilan financier du 31 décembre 2023 (cf. dossier joint) en précisant certains points, comme les précisions demandées sur la partie Minibad ou l'augmentation des coûts des championnats de Bretagne (coûts des officiels techniques et du temps des salariés).

Vote n°3 – 77 voix
Approbation du bilan financier du 31 décembre 2023
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 77

Le bilan financier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Arrivée d'Anthony BOURBIGOT du Comité 29 avec 2 voix.

Cotisations fédérales 2024-2025

Le trésorier présente les cotisations fédérales pour la saison 2024-2025. Il fait part de l'augmentation de la part fédérale de 3€ chez les adultes et les jeunes, 1€ pour les Minibad (cf. dossier joint).

Tarif des licences 2024-2025

Le Trésorier présente le tarif des licences, avec une part Ligue inchangée, pour la saison 2024-2025 (cf. dossier joint).

Vote n°4 – 79 voix
Approbation du tarif des licences 2024-2025
Vote Contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 79

Le tarif des licences 2024-2025 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2024

Le Trésorier présente le budget prévisionnel de l'année 2024 (cf. dossier joint). Celui-ci est présenté en déficit ce qui soulève plusieurs interrogations dans l'assemblée. La volonté de transparence est expliquée par le Trésorier.

Vote n°4 bis – 79 voix
Approbation du budget prévisionnel 2024
Vote Contre : 21
Abstention : 7
Vote pour : 51
Le budget prévisionnel 2024 est approuvé.

4. Rapports des commissions régionales 2023-2024

Rapports du Secteur Sportif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Compétitions
- Commission Ligue Officiels Techniques
Intervention de Catherine LE SAINT (responsable de la CLOT) qui fait un tour d'horizon chez les arbitres, les juges-arbitres et les juges de ligne. Accompagnée par Richard SELTRECHT, en charge de la commission JA, celui-ci évoque son arrivée, l'installation et les missions de la commission.
Dominique KIRY du comité 56 questionne le représentant de la Fédération sur l'obligation de JA sur les TDJ.
Gilles RENAULT du comité 56 évoque quant à lui, une simplification annoncée dans le programme de la liste élue à la Fédération qui n'est jamais arrivée.
- Commission Ligue Tournois
Intervention rapide de Christophe MILLET (Responsable de la commission) qui revient sur une année calme. Il annonce la prise en compte des évolutions liées aux changements de la filière GEO dans les règlements et annexe.
- Commission Ligue Interclubs
Jacky HAMONIAUX (Responsable de la commission) étant absent, c'est François MENUGE, salarié de la Ligue qui prend la parole pour expliquer l'évolution de la pré-nationale pour la prochaine saison. Ce qui soulève quelques interrogations sur les impacts sur les interclubs régionaux.
 - **Nationale 3** : Rétrogradation des Manchots de la Rade 1 (repêchés) et de Guichen Bourg des Comptes 3 (repêché).
 - **PréNationale** : le titre pour Trégunc 1. Promotion en N3 de Trégunc 1 et Saint Jacques 2 et maintien du REC 1, du Relecq-Kerhuon 1, Lanester 1 et de Maure de Bretagne 1. Pas de rétrogradation.
 - **Régionale 1** : le titre pour le FIB 3. Promotion en PN de FIB 3, Ploubazlanec 1, Saint-Nolff 1, Saint-Jacques 3 et Quimperlé 2. Pas de rétrogradation.
 - **Régionale 2** : le titre pour le FIB 4. Promotion en R1 du FIB 4, REC 2, Saint Malo 1, Trégunc 2 et Châteaubourg 1. Pas de rétrogradation.
 - **Régionale 3** : le titre pour Kervignac 1. Promotion en R2 de Kervignac 1, Saint-Jacques 4, Tregor 1, Quimperlé 3 et FIB 5. Rétrogradation de Saint-Avé 1. Promotion de D1 en R3 pour Ploubazlanec 2, Trégunc 3, Saint-Malo 2, Lorient 1, Le Relecq-Kerhuon 3, Saint-Jacques 5 et Plérin 2.
- Commission Ligue Vétérans
Thierry QUERE (Responsable de la commission) revient sur cette saison avec les Bretagne et les Intercomités. Malheureusement le Championnat Bretagne Interclubs Vétérans (prévu le lendemain) a été annulé. Il évoque l'évolution envisagée pour la Finale Régionale Intercomités avec un passage sur 2 jours.
- Commission Ligue ParaBadminton
Jean-Philippe VEGEE (Responsable de la commission) revient sur les résultats sportifs de l'année et félicite les participants à la qualification aux jeux paralympiques. La problématique du nombre de licenciés déclarés dans Poona est toujours présente.

Rapports du Secteur Formation et Développement présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Formation
Brève intervention du responsable de la commission, Régis HERVE, qui invite le Directeur de la Ligue a développé ce volet formation lors de sa présentation.
- Commission Ligue Développement
Pierre CORDON (Responsable de la commission) revient sur cette belle année en termes de nombre de licenciés. Le travail au local des Comités est salué, ainsi que le partenariat avec Compo'Plume avec la collecte des volants sur les Bretagne. Enfin la mise en place du

Breizh Label est saluée. Il rappelle la tenue d'une réunion développement avec les comités à l'issue de l'AG.

Patrick GUILLOU du comité 29 questionne la pérennité du partenariat avec Compo'Plume, il s'interroge sur la possibilité d'un stockage sur du plus long terme dans les clubs pour amener de plus grande quantité sur les Bretagne.

- Commission Ligue Communication
Jean-Philippe VEGEE (Responsable de la commission) présente les chiffres des réseaux sociaux de la Ligue, avec l'ajout de LinkedIn depuis 2024. Le dossier évolution du site internet est toujours d'actualité.
- Direction et Projet Sportif Fédéral
Samuel HOCHARD, Directeur de la Ligue, revient sur les différents axes travaillés : développement, formation, performance et sociétal. Il est accompagné dans sa présentation par Alexandre LEGOUX, salarié de la Ligue.
- Commission Ligue Équipement
Régis HERVE (Responsable de la commission) évoque les difficultés de sa commission. Puis il fait le point sur le recensement des équipements sur le territoire.

Rapports du Secteur Jeunes présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Jeunes
Philippe VARIN (Responsable de la commission) revient sur les événements de l'année et le bon déroulement de la saison. Il met en lumière les bons résultats des bretons, en particulier lors des Championnats de France Jeunes.
- Pôle Espoir de Dinard présenté par Dimitri PENVERN, salarié de la Ligue.
Arrivé à la rentrée avec Bastian KERSAUDY, il revient sur cette riche année au Pôle. Le renforcement de l'équipe est apprécié par tous, l'organisation est plus équilibrée pour chacun. Il présente les évolutions apportées dans l'année et finit par les effectifs 2024-2025.

Rapport du Secteur Administratif présenté par les différents responsables de commission (cf. dossier joint).

- Commission Ligue Litiges

Départ de Ludovic CHAPIN (2 voix) du comité 29.

5. Elections au Conseil d'Administration

Le Vice-Président annonce la candidature de Joke GICQUEL (Betton).

Vote n°5 – 77 voix
Élection de Joke GICQUEL au Conseil d'Administration de la Ligue
Vote contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 77

Joke GICQUEL est élue au Conseil d'Administration de la Ligue à l'unanimité.

6. Présentation des nouveaux statuts et du règlement intérieur

Le Président de la Ligue présente les principales modifications apportées dans les nouveaux statuts et le règlement intérieur de la Ligue.

Vote n°6 – 77 voix
Validation des statuts et du RI
Vote contre : 0
Abstention : 0
Vote pour : 77

Les statuts et le Règlement Intérieur sont approuvés à l'unanimité.

7. Remise des trophées de Champions en Pré-Nationale et en ICR

La remise des trophées est faite par son président, Christophe MILLET.

- Pré-Nationale : Trégunc Badminton Club (29)
- Régionale 1 : Flume Ille 3 (35)
- Régionale 2 : Flume Ille 4 (35)
- Régionale 3 : Kervignac (56)

8. Mérite fédéral

La FFBad a attribué le mérite fédéral à 6 dirigeants(e)s breton(ne)s cette année. Le Vice-Président les nomme.

Échelon Bronze

- LE MARCHAND Céline (St Nolff-56)
- LEPESTEUR Patricia (Gosné-35)
- SIELLEUR-CONAN Nathalie (Brest-29)
- VOILLET Tristan (Brest-29)

Échelon Argent

- PIOLOT Michel (Ploubazlanec-22)

Échelon Or

- HAMONIAUX Jacky (Quimperlé-29)

Les mérites seront remis aux comités pour remise leurs des AG de comité.

9. Présentation élections fédérales par le représentant du Président de la FFBad

Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint à la FFBAD, vient présenter les élections fédérales 2024. Après un retour sur la composition de l'AG électorale et l'élection du comité exécutif, il revient plus longuement sur le calendrier et le vote à venir.

10. Questions diverses

Gilles RENAULT du comité 56 interpelle le représentant de la fédération sur la simplification annoncée par l'équipe en place à la FFBAD. Mathieu MARIE annonce que le travail avance pour proposer des modèles. La volonté est d'adapter le plus possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h37.

De tout ce qui a été présenté lors de cette assemblée générale, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Procès-verbal adopté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 mars 2025.

LE PRESIDENT
Christophe MILLET



LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Hélène JOUANNET-REISENBURSCH

